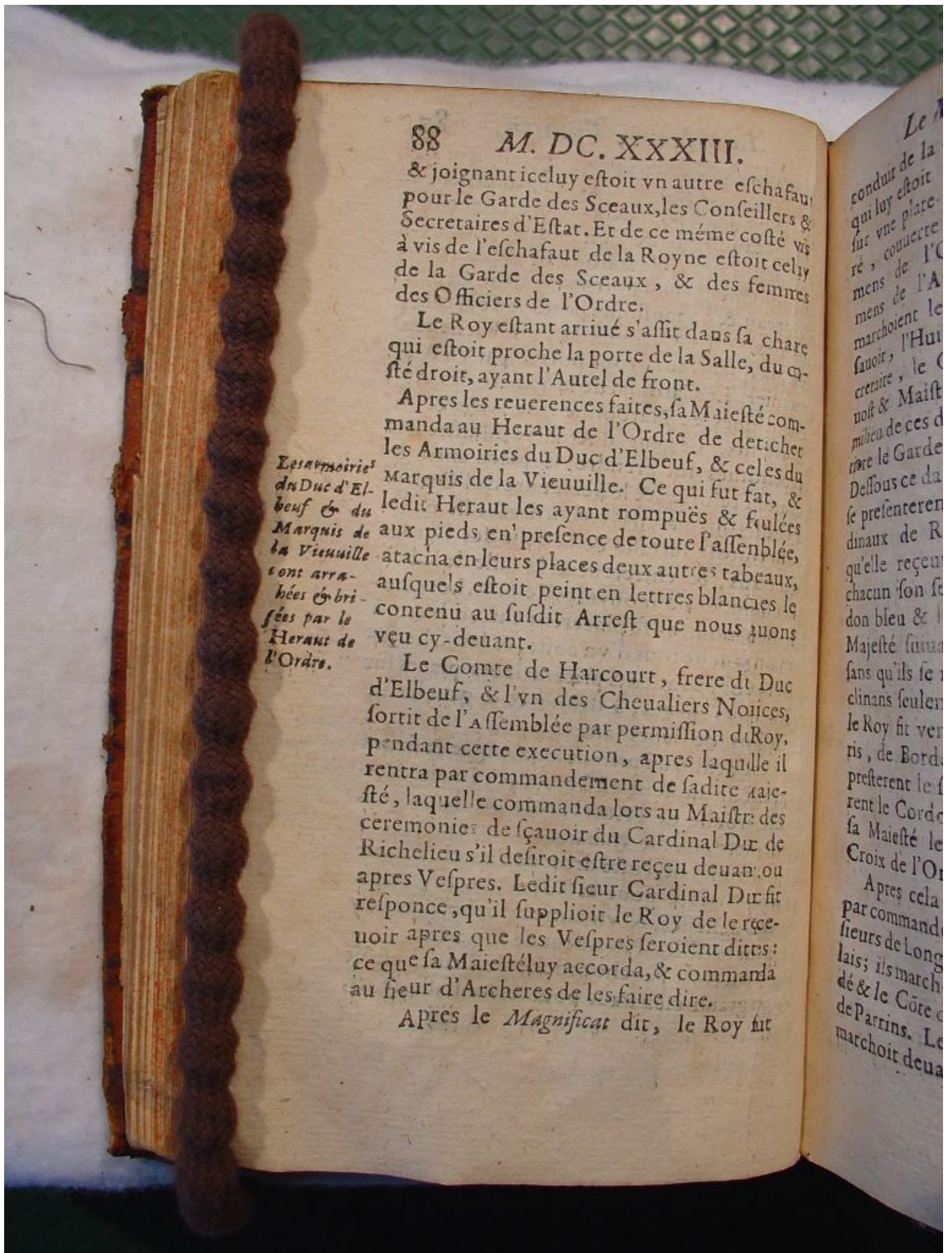


1633\_0088.jpg



88 M. DC. XXXIII.

& joignant iceluy estoit vn autre eschafaut pour le Garde des Sceaux, les Conseillers & Secretaires d'Etat. Et de ce même costé vis à vis de l'eschafaut de la Royne estoit celly de la Garde des Sceaux, & des femmes des Officiers de l'Ordre.

Le Roy estant arriué s'assit dans sa chaire qui estoit proche la porte de la Salle, du costé droit, ayant l'Autel de front.

Apres les reuerences faites, sa Maieité commanda au Heraut de l'Ordre de detacher les Armoiries du Duc d'Elbeuf, & celles du Marquis de la Vieuville. Ce qui fut fat, & ledit Heraut les ayant rompuës & foulées aux pieds, en' presence de toute l'assemblée, atacna en leurs places deux autres tabeaux, ausquels estoit peint en lettres blanches le contenu au susdit Arrest que nous auons veu cy-deuant.

*Les armoiries du Duc d'Elbeuf & du Marquis de la Vieuville sont arrachées & brisées par le Heraut de l'Ordre.*

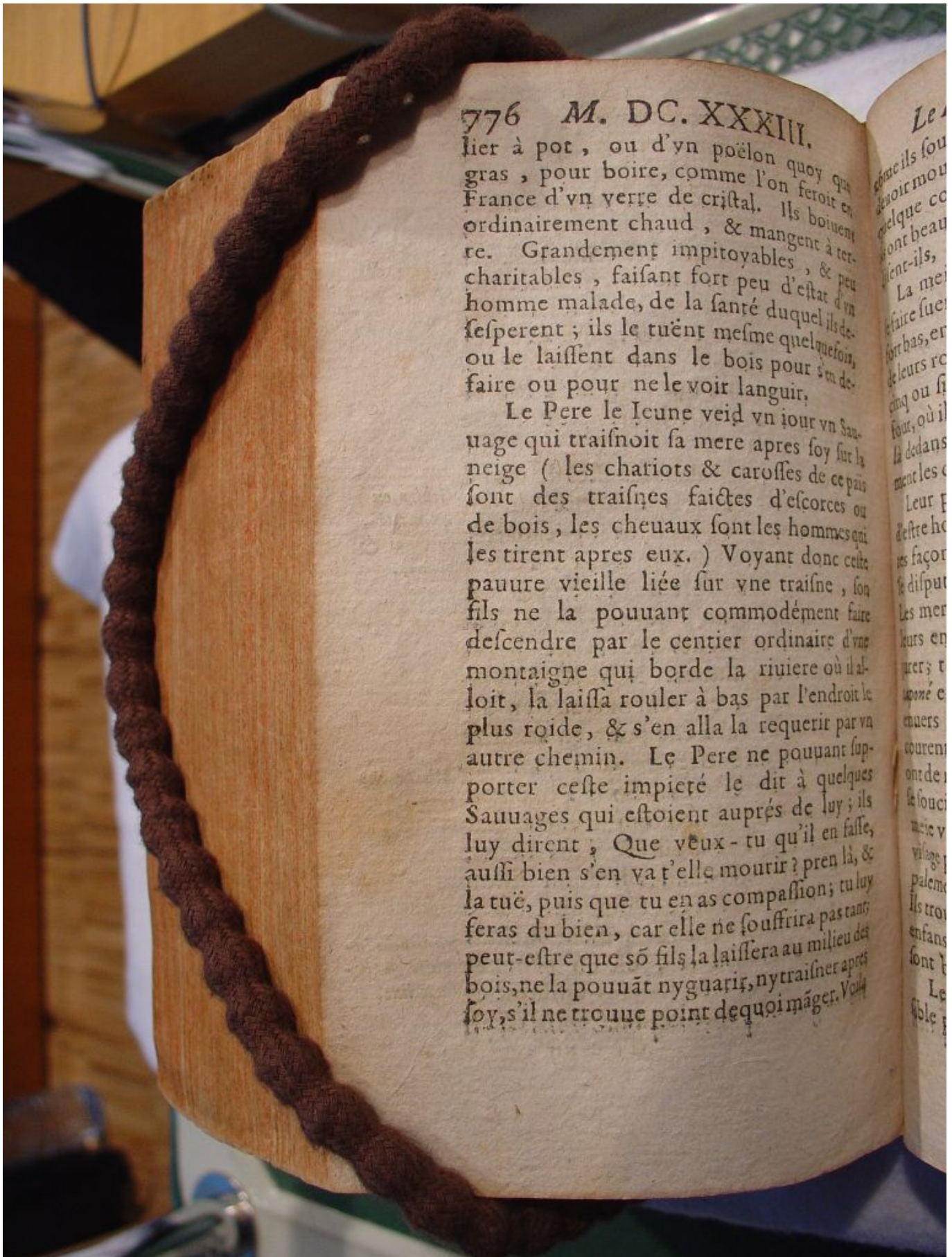
Le Comte de Harcourt, frere du Duc d'Elbeuf, & l'vn des Cheualiers Nonices, sortit de l'assemblée par permission du Roy, pendant cette execution, apres laquelle il rentra par commandement de sadite Maieité, laquelle commanda lors au Maistr. des ceremonies de scauoir du Cardinal Duc de Richelieu s'il desiroit estre receu deuant ou apres Vespres. Ledit sieur Cardinal Duc fit responce, qu'il supplioit le Roy de le receuoir apres que les Vespres seroient dittes: ce que sa Maieité luy accorda, & commanda au sieur d'Archeres de les faire dire.

Apres le *Magnificat* dit, le Roy fut

*Le A*  
conduit de la  
qui luy estoit  
sur vne plate-  
re, couuerte  
mens de l'Or-  
mens de l'A  
marchoient le  
scauoir, l'Hu-  
cretaire, le C  
noit & Maist  
milieu de ces d  
trère le Garde  
Dessous ce da  
se presenteren  
dinaux de R  
qu'elle receu  
chacun son se  
don bleu & l  
Majesté suua  
sans qu'ils se  
clinans seuler  
le Roy fit ver  
ris, de Bord  
presterent le f  
rent le Corde  
sa Maieité le  
Croix de l'Or  
Apres cela  
par command  
sieurs de Long  
lais; ils march  
de & le Côte  
de Parrins. Le  
marchoit deua

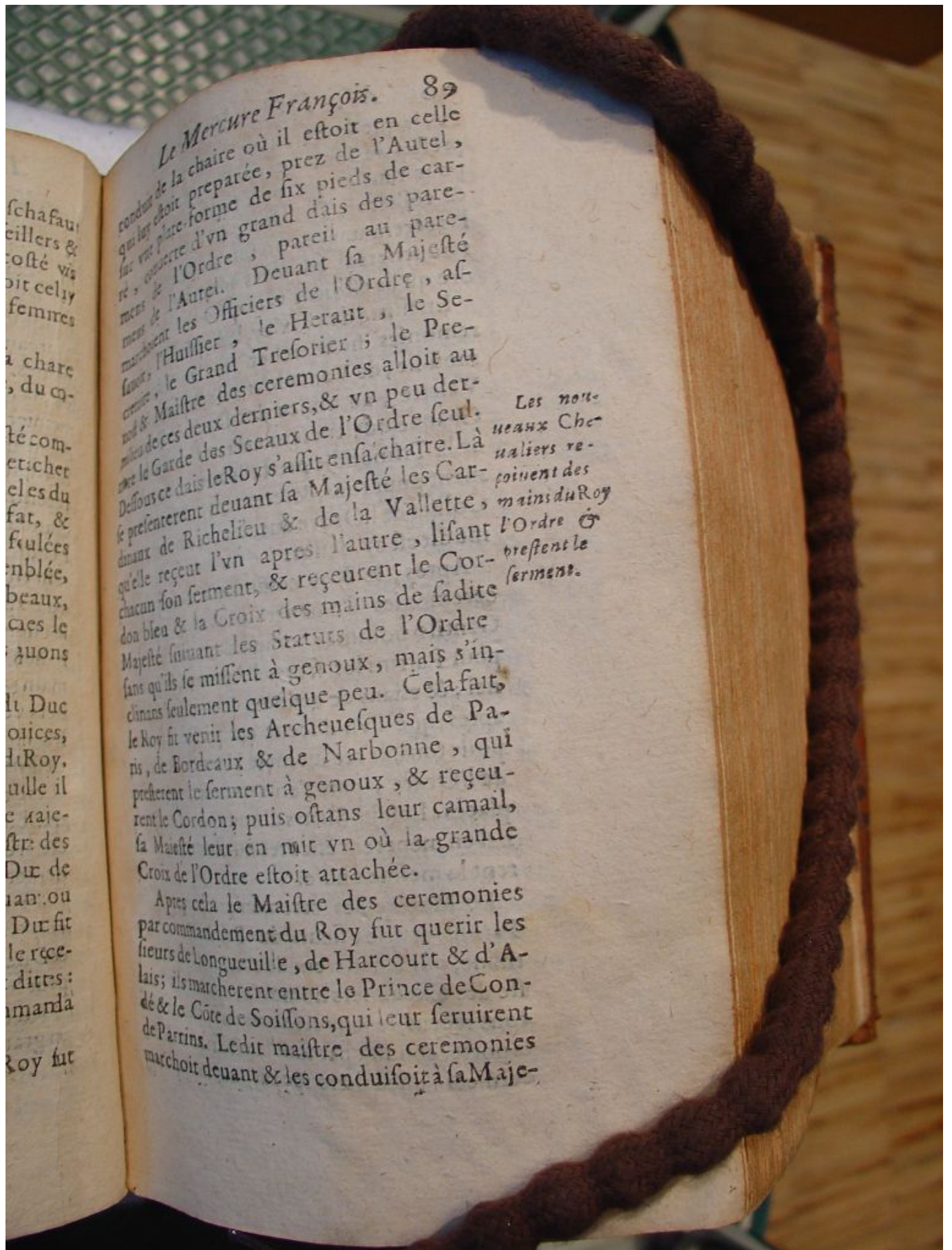


1633\_0776.jpg





1633\_0089.jpg



*Le Mercure François.* 89

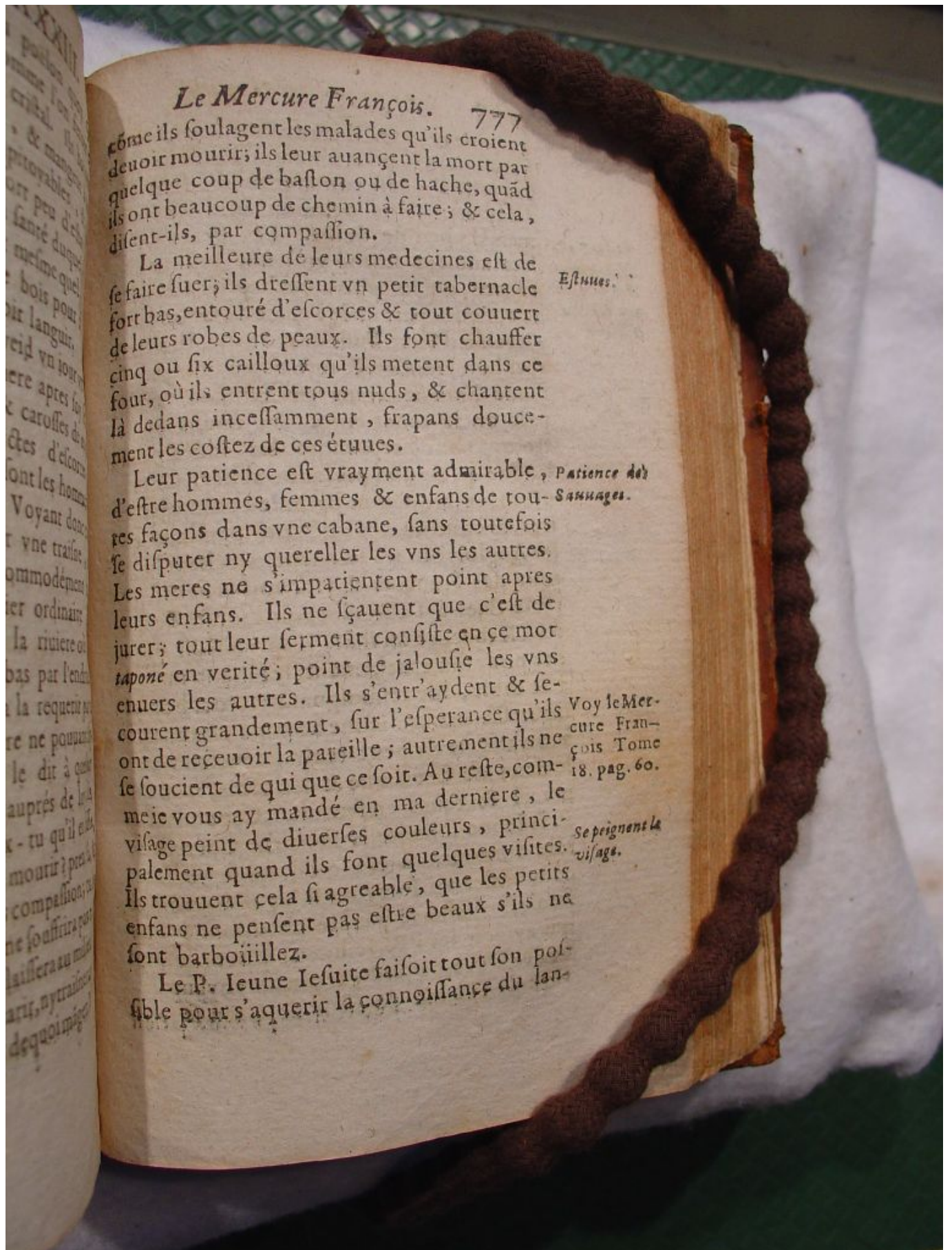
condans de la chaire où il estoit en celle  
qui luy estoit preparée, prez de l'Autel,  
sur une pierre-forme de six pieds de car-  
ré, couverte d'un grand dais des pare-  
mens de l'Ordre, pareil au pare-  
ment de l'Autel. Deuant sa Majesté  
marchoient les Officiers de l'Ordre, as-  
sés, le Huissier, le Heraut, le Se-  
nescal, le Grand Tresorier, le Pre-  
mier & Maistre des ceremonies alloit au  
deuant de ces deux derniers, & vn peu der-  
rière le Garde des Sceaux de l'Ordre seul.  
Deffous ce dais le Roy s'assit en la chaire. Là  
se presenterent deuant sa Majesté les Car-  
dinaux de Richelieu & de la Vallette, les Car-  
dinaux qu'elle reçut l'un apres l'autre, lisant  
chacun son serment, & reçurent le Cor-  
don bleu & la Croix des mains de sadite  
Majesté suivant les Statuts de l'Ordre  
sans qu'ils se missent à genoux, mais s'in-  
clinans seulement quelque peu. Cela fait,  
le Roy fit venir les Archeuesques de Pa-  
ris, de Bordeaux & de Narbonne, qui  
prestèrent le serment à genoux, & reçeu-  
rent le Cordon, puis ostans leur camail,  
sa Majesté leur en mit vn où la grande  
Croix de l'Ordre estoit attachée.

Après cela le Maistre des ceremonies  
par commandement du Roy fut querir les  
seurs de Longueuille, de Harcourt & d'A-  
lais; ils marcherent entre le Prince de Con-  
dé & le Côte de Soissons, qui leur seruirent  
de Parrains. Ledit maistre des ceremonies  
marchoit deuant & les conduisoit à sa Maje-

*Les nou-  
veaux Che-  
valiers re-  
çoivent des  
mains du Roy  
l'Ordre &  
prestent le  
serment.*



1633\_0777.jpg



*Le Mercure François. 777*

Comme ils soulagent les malades qu'ils croient deuoir mourir; ils leur auançant la mort par quelque coup de baston ou de hache, quand ils ont beaucoup de chemin à faire; & cela, disent-ils, par compassion.

La meilleure de leurs medecines est de se faire suer; ils dressent vn petit tabernacle fort bas, entouré d'escorces & tout couuert de leurs robes de peaux. Ils font chauffer cinq ou six cailloux qu'ils metent dans ce four, où ils entrent tous nuds, & chantent là dedans incessamment, frapans doucement les costez de ces étuues.

*Estuues.*

Leur patience est vrayment admirable, d'estre hommes, femmes & enfans de toutes façons dans vne cabane, sans toutefois se disputer ny quereller les vns les autres. Les meres ne s'impatientent point apres leurs enfans. Ils ne sçauent que c'est de jurer; tout leur serment consiste en ce mot *taponé* en verité; point de jalousie les vns enuers les autres. Ils s'entr'aydent & se courent grandement, sur l'esperance qu'ils ont de receuoir la pareille; autrement ils ne se soucient de qui que ce soit. Au reste, comme ie vous ay mandé en ma dernière, le visage peint de diuerses couleurs, principalement quand ils font quelques visites. Ils trouuent cela si agreable, que les petits enfans ne pensent pas estre beaux s'ils ne sont barboüillez.

*Patience des Sauvages.*

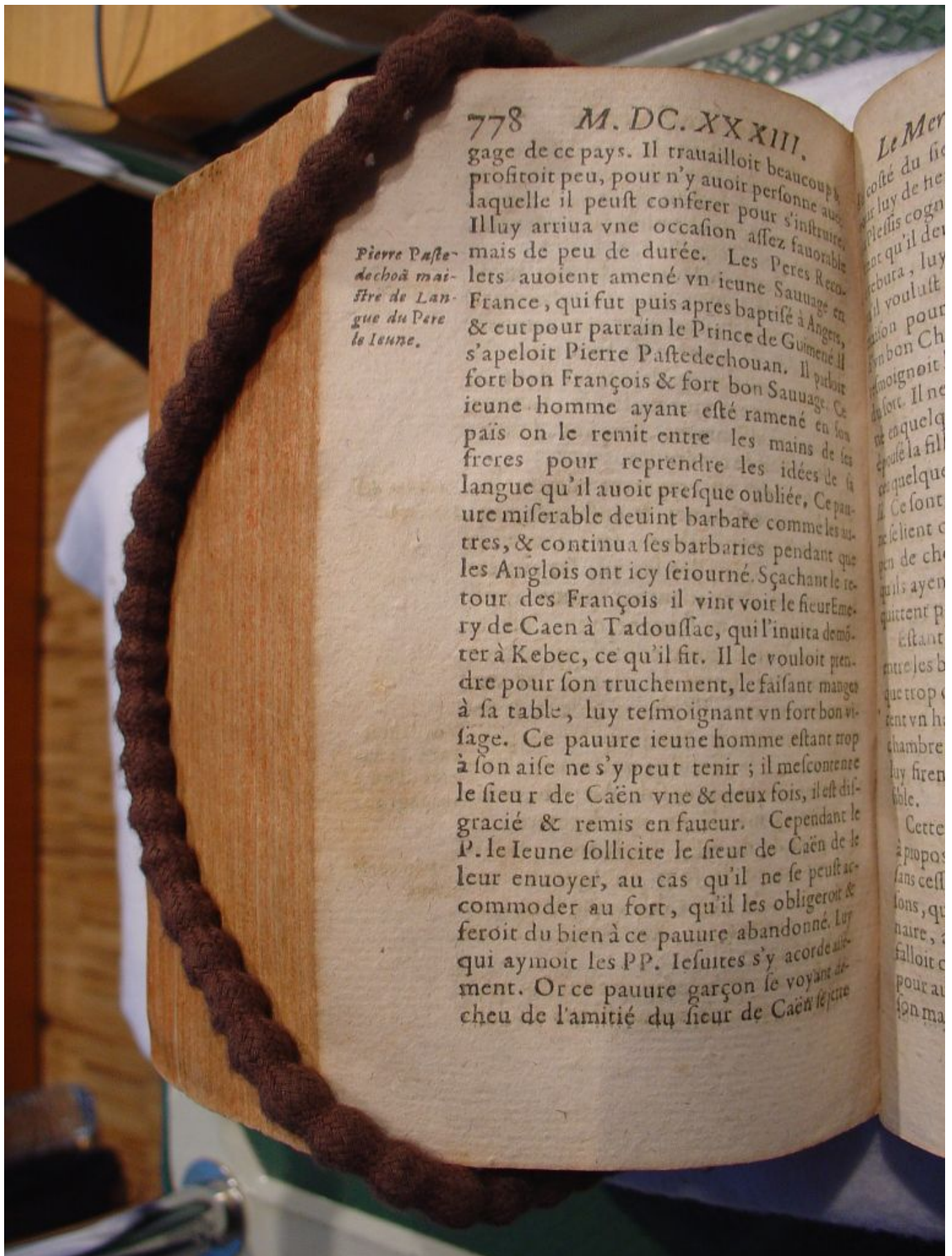
*Voy le Mercure François Tome 18. pag. 60.*

*Se peignant la visage.*

Le P. Ieune Iesuite faisoit tout son possible pour s'acquerir la connoissance du lan-



1633\_0778.jpg



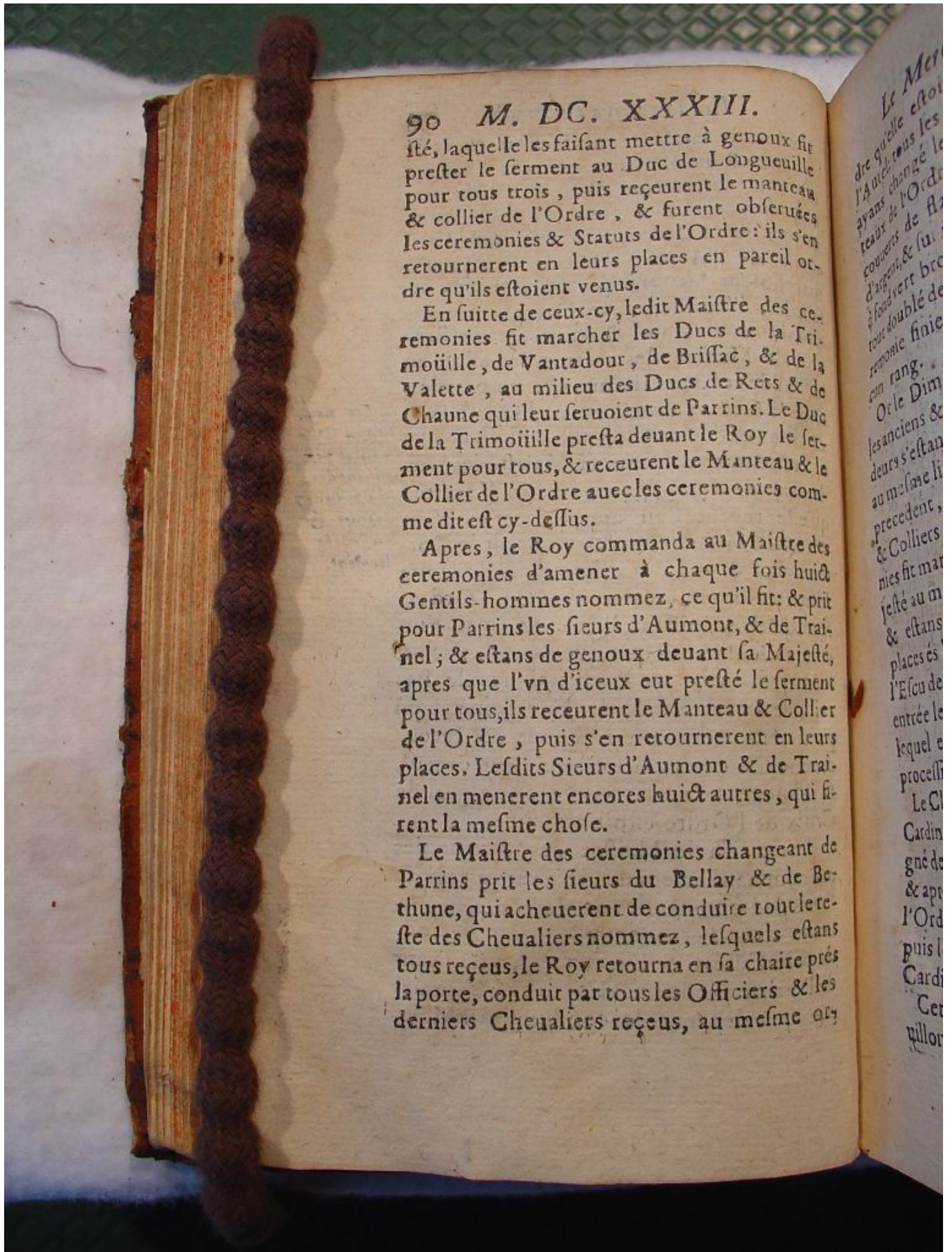
778 M. DC. XXIII.  
gage de ce pays. Il trauailloit beaucoup  
profitoit peu, pour n'y auoir personne au  
laquelle il peust conferer pour s'instruire.  
Il luy arriua vne occasion assez favorable,  
mais de peu de durée. Les Peres Reco-  
lets auoient amené vn ieune Sauuage en  
France, qui fut puis apres baptisé à Angers,  
& eut pour parrain le Prince de Guenéné. Il  
s'apeloit Pierre Pastedechouan. Il estoit  
fort bon François & fort bon Sauuage. Ce  
ieune homme ayant esté ramené en son  
païs on le remit entre les mains de ses  
freres pour reprendre les idées de sa  
langue qu'il auoit presque oubliée. Ce pau-  
ure miserable deuint barbare comme les au-  
tres, & continua ses barbaries pendant que  
les Anglois ont icy seiourné. Scachant le re-  
tour des François il vint voir le sieur Emery  
de Caen à Tadoussac, qui l'invita demô-  
ter à Kebec, ce qu'il fit. Il le vouloit pren-  
dre pour son truchement, le faisant manger  
à sa table, luy tesmoignant vn fort bon vi-  
sage. Ce pauure ieune homme estant trop  
à son aise ne s'y peut tenir; il mescontente  
le sieur de Caën vne & deux fois, il est dis-  
gracié & remis en faueur. Cependant le  
P. le Ieune sollicite le sieur de Caën de le  
leur enuoyer, au cas qu'il ne se peult ac-  
commoder au fort, qu'il les obligeroit de  
feroit du bien à ce pauure abandonné. Luy  
qui aymoit les PP. Iesuites s'y acorde alle-  
ment. Or ce pauure garçon se voyant dis-  
cheu de l'amitié du sieur de Caën se jette

*Pierre Paste-  
dechoû mai-  
stre de Lan-  
gue du Pere  
le Ieune.*

*Le Mer*  
costé du sie  
luy de tie  
Plessis cogn  
qu'il de  
rebuta, luy  
il voulust  
tion pour  
vn bon Ch  
tesmoignoit  
de fort. Il ne  
ne en quelq  
deputé la fil  
de quelque  
Ce sont  
ne se lient c  
pen de ch  
qu'ils ayen  
quittent p  
Estant  
entre les b  
que trop  
tent vn h  
chambre  
luy firen  
ble.  
Certe  
à propos  
sans cess  
ions, qu  
nare, &  
falloit c  
pour au  
son ma



1633\_0090.jpg



90 M. DC. XXXIII.

sté, laquelle les faisant mettre à genoux fit  
prester le serment au Duc de Longueville  
pour tous trois, puis reçurent le manteau  
& collier de l'Ordre, & furent obseruées  
les ceremonies & Statuts de l'Ordre: ils s'en  
retournerent en leurs places en pareil or-  
dre qu'ils estoient venus.

En suite de ceux-cy, ledit Maistre des ce-  
remones fit marcher les Ducs de la Tri-  
moüille, de Vantadour, de Brissac, & de la  
Valette, au milieu des Ducs de Rets & de  
Chaune qui leur seruoient de Parrins. Le Duc  
de la Trimouille presta deuant le Roy le ser-  
ment pour tous, & receurent le Manteau & le  
Collier de l'Ordre avec les ceremonies com-  
me dit est cy-dessus.

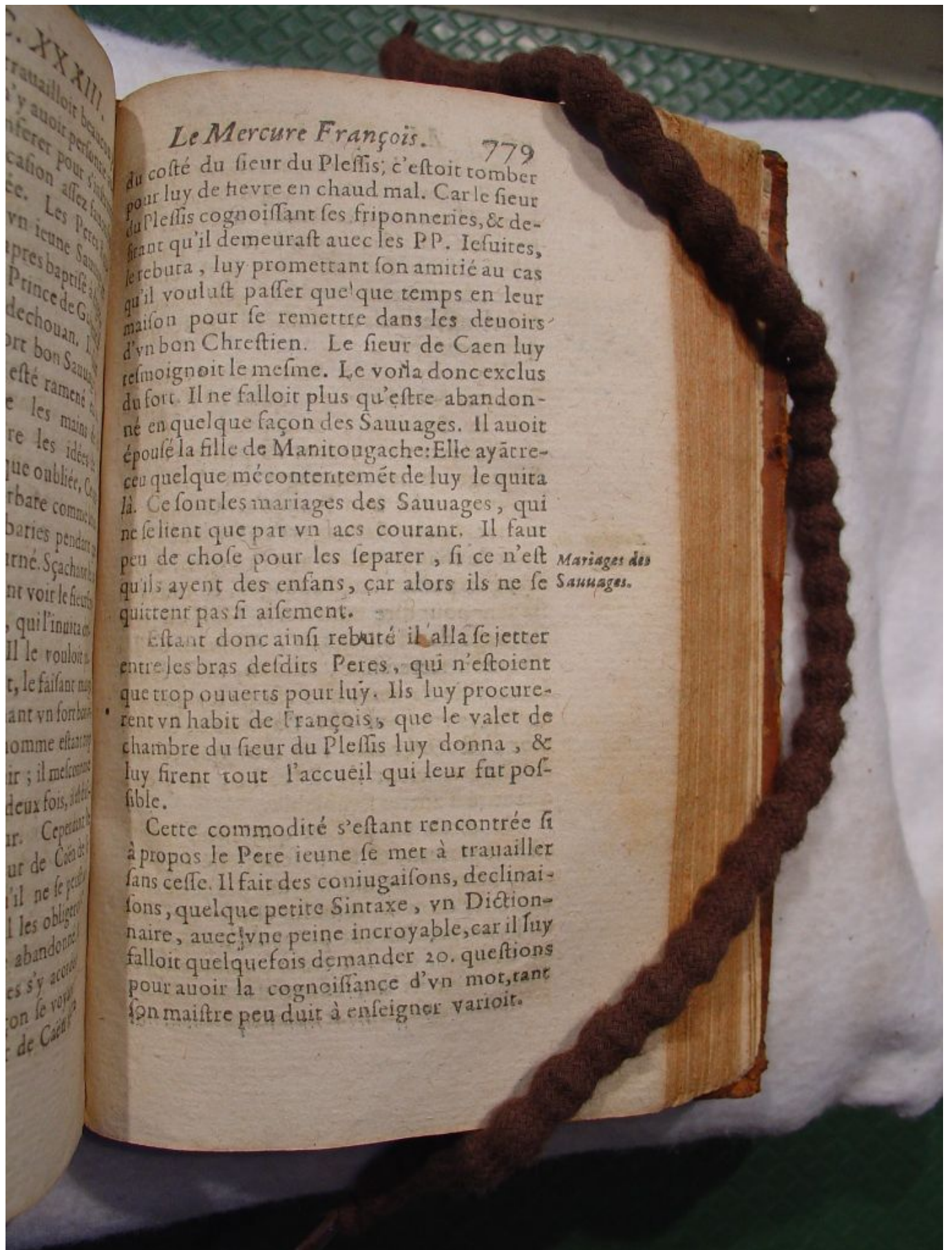
Après, le Roy commanda au Maistre des  
ceremonies d'amener à chaque fois huit  
Gentils-hommes nommez, ce qu'il fit: & prit  
pour Parrins les sieurs d'Aumont, & de Trai-  
nel; & estans de genoux deuant sa Majesté,  
après que l'un d'iceux eut presté le serment  
pour tous, ils receurent le Manteau & Collier  
de l'Ordre, puis s'en retournerent en leurs  
places. Ledit Sieurs d'Aumont & de Trai-  
nel en menerent encores huit autres, qui fi-  
rent la mesme chose.

Le Maistre des ceremonies changeant de  
Parrins prit les sieurs du Bellay & de Be-  
thune, qui acheuerent de conduire tout le res-  
te des Cheualiers nommez, lesquels estans  
tous reçeus, le Roy retourna en sa chaire près  
la porte, conduit par tous les Officiers & les  
derniers Cheualiers reçeus, au mesme or-

Le Mer  
dre quelle estoit  
l'Au... tous les  
ayans changé le  
teux de l'Ordre  
couuers de fl  
d'argent, & sui  
à fond vert bro  
tout doublé de  
remone finie  
un rang.  
Or le Dim  
les anciens &  
deux s'estan  
au mesme li  
precedent,  
& Colliers  
nies fit mar  
jeste au m  
& estans  
places es  
l'Escu de  
entrée le  
lequel e  
procell  
Le Cl  
Cardin  
gné de  
& apr  
l'Ord  
puis l  
Cardi  
Cer  
willor



1633\_0779.jpg



*Le Mercure François.* 779

du costé du sieur du Plessis; c'estoit tomber pour luy de fievre en chaud mal. Car le sieur du Plessis cognoissant ses friponneries, & desirant qu'il demeurast avec les PP. Iesuistes, le rebuta, luy promettant son amitié au cas qu'il voulust passer quelque temps en leur maison pour se remettre dans les deuoirs d'vn bon Chrestien. Le sieur de Caen luy resmoignoit le mesme. Le voila donc exclus du fort. Il ne falloit plus qu'estre abandonné en quelque façon des Sauvages. Il auoit épousé la fille de Manitougache: Elle ayât receu quelque mécontentemét de luy le quita là. Ce sont les mariages des Sauvages, qui ne se lient que par vn acs courant. Il faut peu de chose pour les separer, si ce n'est qu'ils ayent des enfans, car alors ils ne se quittent pas si aisement.

*Mariages des Sauvages.*

Estant donc ainsi rebuté il alla se jeter entre les bras desdits Peres, qui n'estoient que trop ouuerts pour luy. Ils luy procurerent vn habit de François, que le valet de chambre du sieur du Plessis luy donna, & luy firent tout l'accueil qui leur fut possible.

Cette commodité s'estant rencontrée si à propos le Pere ieune se met à travailler sans cesse. Il fait des coniugaisons, declinaisons, quelque petite Sintaxe, vn Dictionnaire, avec vne peine incroyable, car il luy falloit quelquefois demander 20. questions pour auoir la cognoissance d'vn mot, tant son maistre peu duit à enseigner varioit.



1633\_0091.jpg



XIII.

à genoux fit  
Longueuille  
t le manteau  
nt obseruées  
rdre: ils s'en  
n pareil or-  
stre des ce-  
s de la Tri-  
àc, & de la  
e Rets & de  
cins. Le Duc  
Roy le ser-  
anteau & le  
onies com-

Maistre des  
fois huit  
il fit: & prit  
& de Trai-  
sa Majesté,  
le serment  
& Collier  
nt en leurs  
& de Trai-  
res, qui fi-  
angeant de  
& de Be-  
tout le re-  
uels estans  
chaire prés  
ers & les  
mesme or-

*Le Mercure François.* 91

de quelle estoit allée à celle proche de  
avant chargés les sursdits Cheualiers Nouices  
de l'Ordre, à fonds de velours noir,  
de flammes en broderie d'or &  
à broderie brodée de colombes d'argent, le  
de fatin jaulne orangé. Cette ce-  
monie finie chacun se retira sans garder au-  
cun rang.

Or le Dimanche 15. de May le Roy & tous  
les anciens & nouveaux Cheualiers Comman-  
deurs s'estans rendus à neuf heures du matin  
au mesme lieu d'où ils estoient partis le iour  
precedent, tous reuestus de leurs manteaux  
& Colliers de l'Ordre, le Maistre des ceremo-  
nies fit marcher par commandement de sa Ma-  
jesté au mesme ordre que le iour precedent:  
& estans arriuez à l'Eglise ils prirent leurs  
places es hauts sieges, chacun au dessous de  
l'Escu de ses armes, & apres que sa Majesté fut  
entrée le Clergé chanta le *Veni Creator Spiritus*,  
lequel estant finy l'on se disposa d'aller à la  
procession.

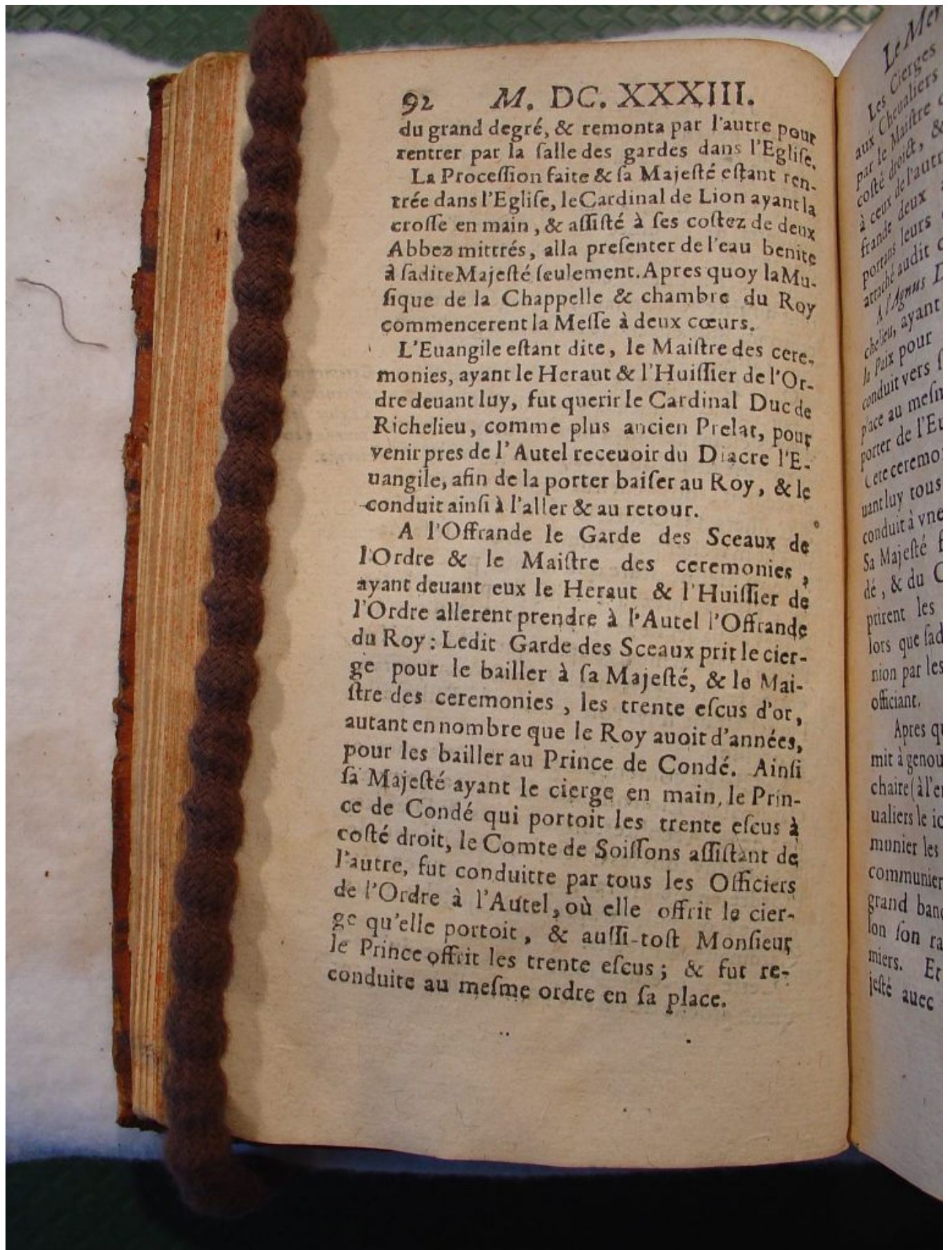
Le Clergé comença le premier à marcher, le  
Cardinal de Lion officiant le suiuit accompa-  
gné de ses Accolites, Soudiacres & Diacres;  
& apres luy tous les Cheualiers & Officiers de  
l'Ordre, en mesme rang qu'ils estoient entrés:  
puis le Roy seul, & apres sa Majesté les sieurs  
Cardinaux & Prelats.

Cette Procession sortit par la porte du pa-  
villon proche de l'Autel, descendit le rempart

*Ceremonies  
obseruées à  
l'Eglise le  
iour de Pen-  
tecoste.*



1633\_0092.jpg



92 M. DC. XXXIII.

du grand degré, & remonta par l'autre pour rentrer par la salle des gardes dans l'Eglise.

La Procession faite & sa Majesté estant rentrée dans l'Eglise, le Cardinal de Lion ayant la crosse en main, & assisté à ses costez de deux Abbez mittrés, alla presenter de l'eau benite à sadite Majesté seulement. Apres quoy la Musique de la Chappelle & chambre du Roy commencerent la Messe à deux cœurs.

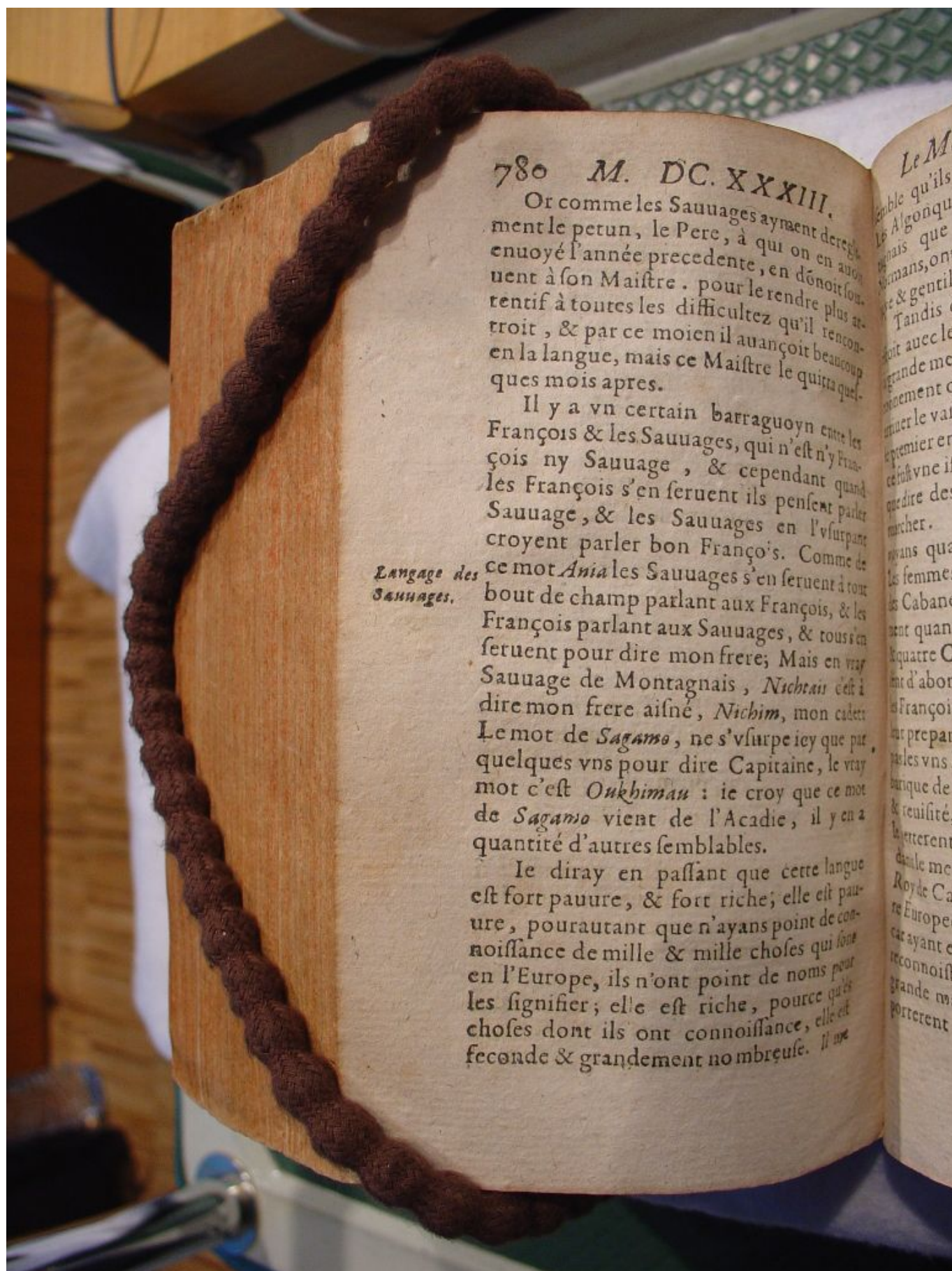
L'Euangile estant dite, le Maistre des ceremonies, ayant le Heraut & l'Huissier de l'Ordre deuant luy, fut querir le Cardinal Duc de Richelieu, comme plus ancien Prelat, pour venir pres de l'Autel receuoir du Diacre l'Euangile, afin de la porter baiser au Roy, & le conduit ainsi à l'aller & au retour.

A l'Offrande le Garde des Sceaux de l'Ordre & le Maistre des ceremonies, ayant deuant eux le Heraut & l'Huissier de l'Ordre allerent prendre à l'Autel l'Offrande du Roy: Ledit Garde des Sceaux prit le cierge pour le bailler à sa Majesté, & le Maistre des ceremonies, les trente escus d'or, autant en nombre que le Roy auoit d'années, pour les bailler au Prince de Condé. Ainsi sa Majesté ayant le cierge en main, le Prince de Condé qui portoit les trente escus à costé droit, le Comte de Soissons assistant de l'autre, fut conduite par tous les Officiers de l'Ordre à l'Autel, où elle offrit le cierge qu'elle portoit, & aussi-tost Monsieur le Prince offrit les trente escus; & fut reconduite au mesme ordre en sa place.

Le Men  
Les Cierges  
aux Cheualiers  
par le Maistre  
costé droit, &  
à ceux de l'autre  
grande deux  
portans leurs  
attaché audit  
A l'Agnus I  
cheleu, ayant  
la Paix pour  
conduit vers  
place au mesme  
porter de l'Eu  
Cete ceremo  
uant luy tous  
conduit à vne  
Sa Majesté f  
de, & du C  
prirent les  
lors que sad  
nion par les  
officiant.  
Apres q  
mit à genou  
chaire (à l'e  
ualiers le ic  
munier les  
communier  
grand band  
lon son ra  
miers. Et  
jesté avec



1633\_0780.jpg



780 M. DC. XXXIII.

Or comme les Sauvages ayraent derech-  
ment le petun, le Pere, à qui on en auon  
enuoyé l'année precedente, en donoit son  
uent à son Maistre. pour le rendre plus at-  
tentif à toutes les difficultez qu'il rencon-  
troit, & par ce moien il auançoit beaucoup  
en la langue, mais ce Maistre le quitta quel-  
ques mois apres.

*Langage des  
Sauuages.*

Il y a vn certain barraguoyen entre les  
François & les Sauvages, qui n'est ny Fran-  
çois ny Sauvage, & cependant quand  
les François s'en seruent ils pensent parler  
Sauuage, & les Sauvages en l'vsurpant  
croient parler bon François. Comme de  
ce mot *Ania* les Sauvages s'en seruent à tout  
bout de champ parlant aux François, & les  
François parlant aux Sauvages, & tous s'en  
seruent pour dire mon frere; Mais en vray  
Sauuage de Montagnais, *Nicheais* c'est à  
dire mon frere aîné, *Nichim*, mon cadet.  
Le mot de *Sagamo*, ne s'vsurpe iey que par  
quelques vns pour dire Capitaine, le vray  
mot c'est *Oukhimau*: ie croy que ce mot  
de *Sagamo* vient de l'Acadie, il y en a  
quantité d'autres semblables.

Ie diray en passant que cette langue  
est fort pauvre, & fort riche; elle est pau-  
vre, pourautant que n'ayans point de con-  
noissance de mille & mille choses qui sont  
en l'Europe, ils n'ont point de noms pour  
les signifier; elle est riche, pource qu'ils  
choses dont ils ont connoissance, elle est  
feconde & grandement nombreuse. Il me

Le Me  
semble qu'ils  
Les Algonqui  
nais que  
mans, ont  
& gentil  
Tandis c  
ait avec le  
grande me  
noement q  
tuer le vai  
le premier en  
c'est vne il  
que dire des  
marcher.  
oyans qua  
Les femmes  
des Cabane  
ment quan  
quatre C  
ent d'abor  
les François  
pour prepar  
pales vns l  
barrique de  
& reuifité,  
laetterent  
dans le me  
Roy de Ca  
re Europee  
car ayant e  
reconnoist  
grande ma  
portèrent



**Image issue du site [mercurefrancois.ehess.fr](http://mercurefrancois.ehess.fr) - Cliché (c) Cécile Soudan**